

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1000 F • 48 à 60 pages 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions) 10 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Récépissés de la déclaration d'associations.....	1
Avis de perte de titres fonciers.....	4

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 1358 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 23 - 06 - 2004 *

Dénomination : PROGRAMME D'ACTION POUR LA
SANTÉ DES AFRICAINS (P.A.S.A.)

Siège : Lomé – Togo

But : L'Association a pour but de garantir le droit à la vie et au développement des populations marginalisées individuellement ou collectivement.

Lomé, le 23 juin 2004.

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1359 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 23 - 06 - 2004

Dénomination : «ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
DES DROITS DES CITOYENS TOGOLAIS»
(A. P. D. C. T.)

Siège : Lomé – Togo

But : L'association a pour but de contribuer à la promotion des droits des citoyens togolais pour consolider la démocratie et l'Etat de droit au Togo..

Lomé, le 23 juin 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1363 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 23 - 06 - 2004

Dénomination : ASSOCIATION POUR LE SAINT
CORAN (A.S.C)

Siège : Lomé – Togo

Buts : - Faire mémoriser tout le Saint Coran aux désireux ;
 - Promouvoir et s'efforcer de maintenir la compréhension mutuelle et harmonieuse entre les membres pour le développement du pays ;
 - Soutenir les orphelins dans leur entretien général et éducationnel ;
 - Solliciter et octroyer des bourses d'études aux étudiants togolais ;
 - Créer et fonder des écoles et mosquées.

Lomé, le 23 juin 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1412 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 25 juin - 2004

Dénomination : «ESPACE ET VIE SCOLAIRE» (E.V.S)
Siège : Lomé – Togo

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être social, moral et intellectuel de l'homme à travers des actions d'éducation et de protection de l'environnement.

Lomé, le 25 juin 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1455 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 1^{er} - 07 - 2004

Dénomination : «ASSOCIATION DE RECHERCHE POUR LA PROMOTION DE LA PHARMACOPEE
 (A. R. PRO. PHA)

Siège : Tsévié (P/Zio) – Togo

But : L'Association a pour but de contribuer à l'amélioration de recherche, d'entraide et de promouvoir la médecine naturelle et de traditionnelle.

Lomé, le 1^{er} juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1456/MISD – SG – DAPSC-DSC du 1^{er} - 07 - 2004

Dénomination : ASSOCIATION SAUVE LASANTE ET
 LA FLORE (A.S.SA .F)

Siège : Tsévié (P/ Zio) - Togo

But : L'ASSAF a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des déshérités et des nécessiteux.

Lomé, le 1^{er} juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1457/MISD – SG – DAPSC-DSC du 1^{er} - 07 - 2004

Dénomination : SOCIOLOGUES SANS FRONTIERES
 (S.S.F.)

Siège : Lomé -Togo

But : - Promouvoir un développement humain durable ;
 - Rationaliser les connaissances en matière de population.

Lomé, le 1^{er} juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1458 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 1^{er} 07 2004

Dénomination : SOUTIEN A L'ACTION VILLAGEOISE
 POUR L'EDUCATION (S.A.V. E.)

Siège : Soutè (P/ Kéran)

Buts : L'association a pour but de soutenir toutes les activités villageoises en matière d'éducation et de formation des jeunes.

Lomé, le 1^{er} juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
 et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1459 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 1^{er} - 07 - 2004

Dénomination : ASSOCIATION TOGOLAISE POUR LE
 DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL
 (AS.TO.DE.MI.R.)

Siège : Lomé – Togo

But : L'association a pour but d'améliorer le niveau de vie des populations en milieu rural et de contribuer à l'épanouissement des jeunes.

Lomé, le 1^{er} juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1470 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 1^{er} - 07 - 2004

Dénomination : VISION, INITIATIVES ET ENGAGEMENT
POUR LA SANTE (V.I.E.S)

Siège : Vogan (P/ Vo) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à la promotion et à la protection de la santé et du bien être des communautés de base par l'appui accompagnement.

Lomé, le 1^{er} juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1521 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 13- 07 - 2004

Dénomination : CLUB KISITO - JEUNESSE (C.K.J.)

Siège : Lomé - Togo

But : Le club Kisto-Jeunesse, a pour but d'amener les jeunes à s'émanciper, à se cultiver, à s'épanouir et à se former.

Lomé, le 13 juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1523 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 13- 07 - 2004

Dénomination : SYNDICAT INDEPENDANT DES
ACHETEURS DE CAFE ET DE CACAO DU TOGO
(SIACCTO)

Siège : Badou (P/ Wawa) - Togo

Buts : Le syndicat a pour but d'améliorer les conditions de vie sociale et économique de ses membres ;

- Défendre les intérêts matériels et moraux des membres.

Lomé, le 13 juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1526 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 13- 07 - 2004

Dénomination : UNION DES ROUTIERS DU TOGO (U.R.T)

Siège : Lomé - Togo

But : L'union a pour but de défendre les droits de personnes humaines, des libertés individuelles, de promouvoir un développement humain, durable et de protéger la qualité de conducteurs de véhicules poids lourd et semi-remorques.

Lomé, le 13 juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1527 / MISD – SG – DAPSC-DSC du 13- 07 - 2004

Dénomination : SYNDICAT DES PROFESSIONNELS
ROUTIERS DU TOGO (SY.PRO.TO)

Siège : Lomé - Togo

Buts : - Donner une valeur à la profession de conducteur routier ;
- Créer une entente et une solidarité entre les membres ;
- Porter secours, en cas de danger, à ses membres ;
- Créer d'entraide dans divers domaines : maladie, accident, décès et réjouissance ;
- Eduquer et promouvoir le professionnalisme des conducteurs routiers du Togo.

Lomé, le 13 juillet 2004

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation
Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 20.193, inséré au Livre foncier de la République togolaise, volume C II (102), F° 52, appartenant à feu AMOUSSOUGBO Anani, chaudronnier- soudeur ayant demeuré à Lomé.

(Pour 1^{er} insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 20.382, inséré au Livre foncier de la République togolaise, volume 103, F° 42, appartenant à feu AMOUSSOUGBO Anani, chaudronnier- soudeur ayant demeuré à Lomé.

(Pour 1^{er} insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 478, inséré au livre foncier du Cercle de Lomé, Volume III, F°

76 appartenant à Monsieur Kouakou BRENNER, technicien des travaux publics à la retraite demeurant à Lomé, rue des Citronniers N° 6.

(Pour 2^e insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 9.777, inséré au Livre foncier de la République togolaise, volume L, F° 38, appartenant à feu Gbèdessi Amouzou, épouse Djinkenhoun DATI, revendeuse ayant demeuré à Lomé-Tokoin Avenue de la Libération.

(Pour 2^e insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier de la République togolaise, N° 10845, V° LV, F° 103, appartenant à Monsieur AMOUZOU Kodjo, retraité demeurant à Lomé quartier Tokoin Wuiti, derrière le CEG.

(Pour 2^e insertion)